

tel, jusques à ce qu'il soit dans sa perfection. Mr. de la Porte est le même qui donna à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, il n'y a pas long-tems, un Soleil pour le S. Sacrement, de la valeur de seize mille livres.

*Procès de
l'Archevê-
que de Tou-
louse contre
son Chapitre.*

V. Il y a un Procez au Parlement de Paris, entre Mr. Archevêque de Toulouse & le Chapitre de St. Etienne de la même Ville; c'est au sujet des droits honorifiques du Prevôt, qui est la principale & la premieré dignité de ce Chapitre: La cause fut plaidée le neuf du mois d'Août en pleine Audience, où les Avocats de part & d'autre n'oublierent rien pour soutenir les droits de leurs Parties; celui de Mr. l'Archevê-
 „ que dit entre autres choses: qu'il étoit surpre-
 „ nant de voir presque deux Archevêques
 „ dans une même Ville; d'y voir divisé
 „ l'Episcopat, qui n'est qu'un; Que le Prevôt de
 „ St. Etienne avoit dans l'Eglise un Trône comme
 „ l'Archevêque, & qu'en plusieurs choses, il par-
 „ tageoit avec lui la juridiction Episcopale: Il
 „ s'étendit ensuite sur la gloire & l'avantage de
 „ l'Episcopat; tout ce qu'il en dit fut fort recher-
 „ ché, & les raisons soutenues avec beaucoup de
 „ vigueur; quelques-uns des Auditeurs y aperçu-
 „ rent des invectives, qui échappent souvent à la vi-
 „ vacité & au zele des Avocats.

Celui du Chapitre parla aussi avec beaucoup de feu contre Mr. l'Archevêque de Toulouse, il alla même du particulier au general, lors qu'il
 „ dit: qu'il étoit de l'interêt du Roi & de l'Etat
 „ d'abaisser un peu cette autorité sans bornes,
 „ que se donnoient en France la plupart des
 „ Evêques; qu'ils portoient cette autorité à un
 „ tel degré, qu'elle faisoit gemir les peuples;
 „ que tout ploioit sous le joug de leur puissance
 „ énorme